



Groupement Hospitalier de Territoire

GH Fondation Vallée - Paul Guiraud

EPS Erasme

GH F. Vallée - P. Guiraud

Gouvernance

Doté d'un Conseil de Surveillance, l'établissement est placé sous la responsabilité d'un chef d'établissement, assisté d'un Directoire. Plusieurs instances consultatives participent également à la vie de l'hôpital.

Les instances décisionnelles

Conformément à la Loi "Hôpital, Patients, Santé, Territoire" du 21 juillet 2009, l'établissement est doté d'un Conseil de surveillance qui détermine les orientations stratégiques et exerce une fonction de contrôle, ainsi que d'un Directoire chargé d'adopter le projet médical et de préparer le projet d'établissement.

Le Conseil de Surveillance est présidé par **M. Maxime Plusquellec**, conseiller municipal délégué Commerces, Artisanat et Economie sociale et solidaire, à la mairie de Villejuif.

Le Directoire est présidé par **M. Lazare Reyes**, directeur du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud. Le **Dr Juliette Grémion**, présidente de **CME**, en assure la vice-présidence. Le Directeur assure avec son équipe de direction, la conduite de l'établissement et la mise en œuvre des projets.

Les instances consultatives

La Commission Médicale d'Etablissement ou **CME**, contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, ainsi qu'à l'élaboration des projets relatifs aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

Présidente : **Dr Juliette Grémion**, cheffe de service du pôle 94G13

Vice-président : **Dr Benjamin Petrovic**, chef du service périnatalité, pôle 94I06

Vice-présidente : Dr **Ouardia Otmani**, cheffe de pôle Clamart et cheffe de service 92G16

D'autres comités ou instances sont là pour contribuer à la réflexion de l'établissement et concourir à la meilleure qualité et sécurité des soins :

- Le Comité de Lutte contre la Douleur (**CLUD**)
- Le Comité de Liaison Alimentation-Nutrition (**CLAN**)

- Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (**CLIN**)
- Le Comité du MEdicament et des DIspositifs Médicaux (**COMEDIM**)
- La Commission Des Usagers (**CDU**)
- La Cellule Identito Vigilance (**CIV**)
- La commission prise en charge psychiatrie globale

Le Comité Social d'Établissement (**CSE**) est présidé par le directeur de l'établissement. Il comprend des représentants élus du personnel non médical et en outre un représentant du personnel médical avec voix consultative. Il est plus particulièrement consulté par le directeur sur les conditions et l'organisation du travail, la politique de formation du personnel et est tenu informé de la situation budgétaire.

La Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (**F3SCT**) est une instance non paritaire au sein de laquelle les représentants du personnel sont majoritaires et travaille à la protection de la santé, de la sécurité, de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques professionnels pour chacun sur le lieu de travail.

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (**CAPL**) sont des instance représentatives du personnel composées à égalité de représentants de l'administration et de délégués élus du personnel non médical.

La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (**CSIRMT**). Elle est consultée sur l'organisation générale des soins infirmiers et l'accompagnement des malades, dans le cadre du projet de soins infirmiers mais également sur la politique des formations des personnels soignants et sur le projet d'établissement.

Documents

- [Organigramme de direction du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud](#) (785.16 Ko)
- [Organigramme médical - Avril 2026](#) (690.29 Ko)